

COMMISSION D'UTILISATION REGIONALE

: <http://cuthautdefrance5962.fr>

Président : Jean-Claude VANEHUIN – BP 5 – 59162 OSTRICOURT

Tél/Fax : 03.27.89.85.25 – E-mail : cshn.vanehuin@wanadoo.fr

Secrétaire : Christine LENNE – 2 rue Jules Guesde – Impasse A – 62575 BLENDÉCQUES

E-mail : lemnech@aol.com

le 24 Juillet 2018

Madame , Monsieur,

I) INFORMATION POUR L'ETABLISSEMENT CALENDRIER 2019 :

- Organisation du championnat Régional d'OBEISSANCE : section ARTESIENNE - LITTORAL
- Organisation des championnats RING : section METROPOLE
- Organisation des sélections HA : section METROPOLE
-

II) INFORMATION CONCERNANT LES DIPLOMES DE MONITEUR :

Les diplômes et les badges sont arrivés chez le Président de CUT. Les personnes peuvent prendre contact avec Mr Vanehuin afin de les récupérer.

III) CHAMPIONNAT REGIONAL RING :

Le championnat SENIOR : pour les chiens de 5 ans et plus ou de moins de 5 ans mais ayant déjà participé aux Sélectifs et le JUNIOR pour les chiens de moins de 5ans n'ayant jamais fait de sélectif

Le championnat SENIOR aura lieu les 29 et 30 SEPTEMBRE et le JUNIOR les 20 et 21 OCTOBRE à BRUAY SUR ESCAUT.

Jury des Championnats : Juge : Michel CHIRAT – HA : Axel VILLAIN niveau 3 et Roman BEHAEGHEL niveau 3
Restauration sur PLACE -

Engagement à envoyer avant le **8 SEPTEMBRE 2018** (cachet de la poste faisant foi)
pour les 2 Championnats au **SECRETARIAT DE LA CUR : Christine LENNE** – 2 Rue Jules Guesde – Impasse A – 62575 BLENDÉCQUES accompagné d'un chèque de **20 euros** à l'ordre du club organisateur du Championnat et d'un certificat antirabique.

IV) SELECTION D'HOMME ASSISTANT RING à GRANDE SYNTHE les 13 et 14 OCTOBRE 2018 : Niveau 1 et 2 (juge : Michel BEYER) :

La Journée de formation **impérative** pour passer la sélection est prévue sur le terrain de **Bruay sur Escaut** situé au complexe sportif Jean-Philippe Gatien (rue Hoche). Pour les inscriptions et/ou renseignements pour cette journée, contacter : Marc VILLAIN – 28 Chemin de l'ancienne écluse – 59860 BRUAY/ESCAUT :

- **Les 15 ET 16 SEPTEMBRE** (modification de la date à la demande du GTR : pas de formation le jour de la super sélection)

OBLIGATION DU CANDIDAT :

- 1) Avoir 16 Ans révolus et l'accord parental pour les mineurs.
- 2) Fournir un certificat établi par un **MEDECIN DU SPORT** pour la pratique de sports violents (voir pages jaunes : **Médecins : Médecine et biologie du sport**).
- 3) Fournir un certificat médical attestant la vaccination antitétanique
- 4) Adresser le chèque d'engagement à l'ordre du club organisateur
- 5) Fournir l'attestation d'assurance du club. Le club doit également être habilité par la S.C.C. dans le cadre des activités de mordant.
- 6) Niveau 1 : un chien niveau 1 et un chien niveau 3
- 7) Le Numéro de la licence HA d'entraînement (obligatoire pour passer la sélection)
- 8) Si niveau 2 accepté il faudra en plus joindre la copie du carnet d'HA car il faut avoir participé à 4 concours (hors brevet), sous trois juges différents, **les quatre concours devront être pré sélectifs. Les 2 chiens doivent être de niveau 3**

V) SELECTION D'HOMME ASSISTANT MONDIORING à GRANDE SYNTHE les 13 et 14 OCTOBRE 2018 : Niveau 1 et 2 (juge : Michel BEYER)

VI) SELECTION D'HOMME ASSISTANT R.C.I. à GRANDE SYNTHE les 13 et 14 OCTOBRE 2018 : Niveau 1 et 2 (juge : Gilbert GUEVEL)

En ce qui concerne les **engagements pour les sélections**, il faut les envoyer au **SECRETARIAT de la CUT** – Christine Lenne – 2 rue Jules Guesde – impasse A – 62575 BLENDÉCQUES **pour LE 29 SEPTEMBRE** dernier délai accompagnés des certificats médicaux et d'un chèque de 15 euros à l'ordre du club de GRANDE SYNTHE

Vous souhaitant bonne réception de la présente et comptant sur votre participation pour transmettre les informations,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations cynophiles.

La Commission d'Utilisation